AB LE CLUB
Société par actions simplifiée au capital de 7.500 €
Siège social : 2 rue de Berne, Centre Commercial 68110 ILLZACH
RCS MULHOUSE TI 828.042.457

Comptes annuels

17B378

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe 15.11.18
N° DU DEPOT 18B8726
LE GREFFIER

Exercice clos le 31/12/2017

Certifiés conformes
La Présidence

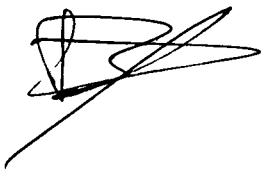

68110 ILLZACH

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	21 851	3 589	18 262		18 262	
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 000		16 000		16 000	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	56 908	3 913	52 995		52 995	
	Autres immobilisations corporelles	119 750	14 158	105 592		105 592	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	102		102		102	
	Total II	214 611	21 660	192 951		192 951	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	11 498		11 498		11 498	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 231		4 231		4 231	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	6 788		6 788		6 788	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	45 290		45 290		45 290	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	67 807		67 807		67 807	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	282 419	21 660	260 759		260 759	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

68110 ILLZACH

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500)	7 500		7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-21 711		-21 711	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-14 211		-14 211	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	136 870		136 870	
	Concours bancaires courants	456		456	
	Emprunts et dettes financières diverses	61 086		61 086	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 596		7 596	
	Dettes fiscales et sociales	28 962		28 962	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	40 000		40 000	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	274 970		274 970	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	260 759		260 759	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 274 970

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	192 105		192 105		192 105	
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	192 105		192 105		192 105	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 075		4 075	
Autres produits			2		2	
Total des Produits d'exploitation (I)			196 182		196 182	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			-4 231		-4 231	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			72 548		72 548	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-11 498		-11 498	
Autres achats et charges externes *			68 813		68 813	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 178		1 178	
Salaires et traitements			56 761		56 761	
Charges sociales			11 261		11 261	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 660		21 660	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 231		1 231	
Total des Charges d'exploitation (II)			217 723		217 723	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-21 540		-21 540	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 214		1 214	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 214		1 214	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 385		1 385	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 385		1 385	
2. Résultat financier (V-VI)	-171		-171	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-21 711		-21 711	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	197 396		197 396	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	219 108		219 108	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-21 711		-21 711	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 5
Permanence ou changement de méthodes 5
Informations complémentaires (CICE) 5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise 5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 6
Etat des amortissements 6
Etat des provisions 7
Etat des échéances des créances et des dettes 7
Composition du capital social 7
Evaluation des immobilisations corporelles 7
Evaluation des amortissements 7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 664 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 664 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	3 664
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	3 664

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			21 851
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			16 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			56 908
Installations générales agencements aménagements divers			9 070
Matériel de transport			2 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			108 180
TOTAL			176 658
TOTAL GENERAL			214 510

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			21 851	21 851
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 000	16 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			56 908	56 908
Installations générales agencements aménagements divers			9 070	9 070
Matériel de transport			2 500	2 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			108 180	108 180
TOTAL			176 658	176 658
TOTAL GENERAL			214 510	214 510

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 589			3 589
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 913			3 913
Installations générales agencements aménagements divers	311			311
Matériel de transport	400			400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 447			9 447
TOTAL	14 071			14 071
TOTAL GENERAL	17 660			17 660

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	102	-0	102
Impôts sur les bénéfices	3 664	3 664	
Taxe sur la valeur ajoutée	958	958	
Débiteurs divers	2 167	2 167	
TOTAL	6 890	6 788	102

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	456	456		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 596	7 596		
Personnel et comptes rattachés	10 466	10 466		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 164	13 164		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 651	4 651		
Autres impôts taxes et assimilés	681	681		
Groupe et associés	61 086	61 086		
Autres dettes	40 000	40 000		
TOTAL	138 100	138 100		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	61 086			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	750			750

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

AB LE CLUB
Société par actions simplifiée au capital de 7.500 €
Siège social : 2 rue de Berne, Centre Commercial 68110 ILLZACH
RCS MULHOUSE TI 828.042.457

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le trente juin,
A dix-huit heures,

Les associés de la société AB LE CLUB se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation faite par le président adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Mme BENAISSA Ardjouna en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur BOURAS Amor associé représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur et secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 750 voix sur les 750 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- copies des convocations des associés
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à

leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemble générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (-21.711) € de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(-21.711) €
Au compte Report à nouveau	(-21.711) €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

L'assemblée générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DERNIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Le scrutateur et secrétaire